

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 à 20H
au siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-six septembre, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le vingt septembre précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : **31**

Présents : **17 puis 18 à partir de la délibération n° 2023/070 et 19 à partir de la délibération n° 2023/073**

ALEX : Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND (à partir de la délibération n° 2023/070)

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND, Nathalie BULEUX

LA CLUSAZ : Didier THEVENET (à partir de la délibération n° 2023/073)

DINGY-SAINT-CLAIR : Laurence AUDETTE

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Grégory BAERT, Claude COLLOMB-PATTON, Gaëlle VERJUS, Nelly VEYRAT-DUREBEX

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : **8 puis 7 à partir de la délibération n° 2023/073**

Bruno DUMEIGNIL à Laurence AUDETTE, Patrick HERBIN à Catherine HAUETER, Didier LATHUILLE à Danièle CARTERON, Isabelle LOUBET GUELPA à Stéphane CHAUSSON, Pascale MEROTTO à Didier THEVENET (à partir de la délibération n° 2023/076), Chantal PASSET à Nelly VEYRAT-DUREBEX, André PERRILLAT-AMEDE à Jean-Michel DELOCHE, Jean VULLIET à Gaëlle VERJUS

Excusée : **2 puis 1 à partir de la délibération n° 2023/073**

Amandine DUNAND, Pascale MEROTTO (jusqu'à la délibération n° 2023/073)

Absents : **5 puis 4 à partir de la délibération n° 2023/070 et 3 à partir de la délibération n° 2023/073**

Pierre BARRUCAND (jusqu'à la délibération n° 2023/070), Stéphane BESSON, Benjamin DELOCHE, Alexandre HAMELIN, Didier THEVENET (jusqu'à la délibération n° 2023/073)

Secrétaire de séance : Danièle CARTERON

N° DELIBERATION	OBJET DE LA DELIBERATION	SENS DU VOTE
2023/067	Election de M .Sébastien BRIAND, vice-président Modification des fonctions du 5ème Vice-Président	23 voix pour 1 abstention Approuvé à l'unanimité
2023/068	Mise à jour de la composition des commissions	Approuvé à l'unanimité
2023/069	Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire – Comité de Thônes	Approuvé à l'unanimité
2023/070	Approbation d'un bail dérogatoire (courte durée) pour la location de locaux d'avitaillement et de lavage du réseau Aravisbus	17 voix pour 8 abstentions
2023/071	Soutien au commerce de proximité – Approbation d'un co-financement pour les travaux de rénovation du point de vente de l'enseigne « Element Hair »	Approuvé à l'unanimité
2023/072	Projet de construction d'un abattoir départemental multi-espèces	Approuvé à l'unanimité
2023/073	Communication du rapport d'activité 2022 du SM3A	Approuvé à l'unanimité
2023/074	Communication du rapport d'activité 2022 du SILA	Approuvé à l'unanimité
2023/075	Approbation de la modification des statuts du SILA et transformation du SILA en EPAGE	Approuvé à l'unanimité
2023/076	Approbation de la convention de refacturation des dépenses liées à la mise en service du logiciel pour le dossier unique de préinscription et gestion des demandes d'accueil petite enfance	23 voix pour 4 abstentions
	Décisions prises par Monsieur le Président au titre des articles L2122-22, L2122-23 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales	A pris connaissance

Affichée et publiée le 2 octobre 2023

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

